Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

ARBRE DE NOËL 2017
(pour les enfants de 0 à 14 ans)

La Délégation de l'Action Sociale de l'Oise et le Conseil Départemental d'Action Sociale sont heureux de convier les parents et leurs enfants à assister au spectacle de cirque « EUPHORIE » qui se déroulera :

Le mercredi 13 décembre à l'Elispace de BEAUVAIS

LE SPECTACLE

Un parent par famille sera invité à accompagner son ou ses enfant(s).
Cependant, les deux parents pourront assister au spectacle, aux conditions suivantes :

- ils exercent tous les deux leurs fonctions au sein des Ministères de l'Économie et de l'Action et des Comptes Publics de l'Oise (MEACP)
- ils ont trois enfants et plus
- au moins deux de leurs enfants sont âgés de moins de 3 ans.

Il est possible de se procurer des billets supplémentaires auprès de l'organisateur du spectacle, Impérial Show (Tel. : 03 44 90 00 12 ou www.imperialshow.com).
Le coût des billets de spectacle représente une partie importante du budget de l'Arbre de Noël. Nous vous invitons à réserver vos billets au vu des critères précités.

LES CADEAUX

Le catalogue de jouets et cadeaux destinés aux enfants nés entre 2005 et 2017 est accessible en ligne sur ULYSSE 60.
Les enfants pourront choisir leur jouet ou cadeau sur les planches relatives à leur année de naissance ou aux années postérieures .
par ex, un enfant de 10 ans aura la possibilité de choisir à partir de la planche des 9-10 ans ou des 8-7-6 ans...
Il sera possible d'opter pour le chèque-cadeau en indiquant le code 60 sur le bulletin.
Les enfants nés en 2003 et 2004 non concernés par le choix des cadeaux ou du chèque-cadeau, bénéficieront d'un chèque-culture (code 70).
Le bulletin comportant votre ou vos choix sera transmis à la délégation par courriel :
deleg60.sg-drh3c@finances.gouv.fr
La distribution des jouets et cadeaux se fera à l'issue du spectacle et un goûter sera remis à chaque enfant présent à l'entracte, en échange d'un coupon.

Remarques :
Un seul cadeau sera attribué aux enfants dont les 2 parents sont agents des MEACP même s'ils sont affectés dans des départements différents.
En cas de changement de département (mutation) en cours d'année, veillez à effectuer votre demande auprès de la délégation du département d'accueil.

La délégation se tient à votre disposition pour tout renseignement relatif à cette manifestation.
Laurence STEUX (03 44 06 86 82) et Nadine DURIEZ (03 44 06 86 81)